Essonne
LE DÉPARTEMENT

essonne.fr

CLIMAT

BIODIVERSITÉ
ET RESSOURCES
NATURELLES

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

Conseil départemental de l'Essonne

CONSOMMATION
RESPONSABLE

COHÉSION
SOCIALE

ÉPANOUISSEMENT

Sommaire

3 Édito

5 S'IMPLIQUER ET AGIR AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES ESSONNIENS

6 Vice-présidence déléguée à l'insertion, la cohésion sociale, la politique de la ville et au logement

8 Vice-présidence déléguée aux familles, à la solidarité et à la santé

10 Vice-présidence déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès au savoir

13 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ESSONNIENS

14 Vice-présidence déléguée au développement durable et à l'environnement

17 Vice-présidence déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative

19 Vice-présidence déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

21 Vice-présidence déléguée aux mobilités

23 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

24 Vice-présidence déléguée aux partenariats avec les collectivités, aux grands projets et à l'Europe

26 Vice-présidence déléguée à l'aménagement et au développement économique, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

29 MOBILISER DURABLEMENT LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES DU DÉPARTEMENT AU SERVICE DES ESSONNIENS, DES PROJETS ET DES TERRITOIRES

30 Vice-présidence déléguée aux finances, à l'évaluation des politiques publiques, à la sécurité

31 Vice-présidence déléguée au patrimoine départemental

32 Vice-présidence déléguée à l'administration générale, aux ressources humaines, à l'égalité femmes/hommes, au monde combattant et à la citoyenneté

34 GLOSSAIRE

35 TABLEAUX DES INDICATEURS

Pictogrammes et finalités du développement durable, utilisés dans ce rapport

La lutte contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère

La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources et la sauvegarde de tous les services et usages qu'ils offrent

L'épanouissement de tous les êtres humains

La cohésion sociale, les solidarités entre les territoires et les générations

Des modes de production et de consommation responsables

Édito

Dans ce monde de l'après COP21, le développement durable, plus qu'une exigence qui s'applique aux sphères politique et économique, est l'affaire de tous. En Essonne, cette affirmation n'est pas un vain mot. Que ce soient les habitants ou les décideurs, chacun apporte sa contribution pour avancer dans cette voie, parce que seuls les actes comptent.

Cette année, les Essonniens ont montré à l'occasion du concours "Action pour la planète !" leur capacité à imaginer et à mettre en œuvre des initiatives concrètes en faveur de la biodiversité, de la préservation des ressources naturelles et du lien social. Les candidats au Prix de l'innovation durable ont également prouvé que l'éco construction, l'économie circulaire ou les solidarités sont des thèmes porteurs pour la création d'activités.

À une autre échelle, les élus départementaux œuvrent chacun dans leurs délégations à ces mutations indispensables pour nos territoires. Ils sont ainsi mobilisés pour relever les multiples défis de la transition énergie-climat : éco mobilité, économies d'énergie et énergies renouvelables dans nos bâtiments, lutte contre la précarité énergétique, consommation responsable et lutte contre le gaspillage, trame verte et bleue, prévention des risques. Ils s'attellent également à renforcer la cohésion sociale au sein du département, en respectant les singularités de chaque territoire.

Ce rapport illustre pour chacune des Vice-présidences la façon dont vos élus intègrent au quotidien cette préoccupation dans les politiques publiques dont ils ont la charge, pour une Essonne plus juste, plus responsable et toujours plus attractive.

Brigitte Vermillet
Vice-présidente
déléguée au développement durable
et à l'environnement

François Durovray
Président du Conseil départemental
de l'Essonne

S'IMPLIQUER ET AGIR AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES ESSONNIENS

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE À L'INSERTION, LA COHÉSION SOCIALE, LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AU LOGEMENT

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

LE DÉPARTEMENT, UN BOUCLIER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET POUR L'INSERTION

Chef de file dans le domaine social, le Conseil départemental accompagne les Essonniens, notamment les plus fragiles, à différentes étapes de la vie et dans les moments difficiles : lutte contre la précarité, soutien à l'accès au logement et aide à l'insertion.

Le soutien aux Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Un nouveau cadre partenarial triennal (2016-2018) a été adopté avec les 4 Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'Essonne. S'appuyant sur un lien plus étroit avec les maisons des solidarités (MDS) essonniennes, il permettra aux référents des PLIE de tenir des permanences en MDS, de permettre aux allocataires du revenu de solidarité active (RSA) de bénéficier de formations et continuera à mettre en œuvre les clauses sociales des marchés publics du Conseil départemental.

> 170 M€ consacrés au RSA et aux solidarités
> 26 675 allocataires du RSA

Le soutien au logement pour les plus démunis

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL), administré par un groupement d'intérêt public (Conseil départemental, collectivités, bailleurs, Caisse d'Allocations Familiales, fournisseurs d'énergie, FNAIM) attribue des aides individuelles aux ménages essonniens fragiles permettant l'accès ou le maintien dans un logement, la prise en charge de dépenses d'impayés d'énergie, d'eau et de téléphone. Il assure également le financement de mesures d'accompagnement social.

En 2015, au titre du FSL :
> 2318 ménages (2,4 M€) aidés pour l'accès et le maintien dans le logement
> 4464 ménages (934 k€) bénéficiaires de l'aide à l'énergie

Soutien à l'insertion par l'activité économique (IAE) : de nouvelles orientations stratégiques

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) constitue un dispositif dans le parcours d'insertion professionnelle des allocataires du RSA en conjuguant accompagnement à l'emploi et intégration dans l'entreprise. Par ses nouvelles orientations, le Conseil départemental accentue la mobilisation des allocataires du RSA vers les structures de l'IAE, favorise la mutualisation et la coopération des acteurs de ce domaine, dans une recherche d'efficacité. Il développe, par différents leviers, les compétences et la professionnalisation des bénéficiaires pour aider leur retour à l'emploi. Une simplification administrative et financière est aussi visée avec les structures, simplification qui intègre aussi des objectifs chiffrés, tout en sécurisant leur fonctionnement au travers de conventions pluriannuelles.

Des ateliers partenariaux pour dessiner le futur plan départemental d'insertion (PDI)

Début 2016, 5 ateliers territoriaux ont été menés pour réunir les partenaires des territoires (Pôle Emploi, CCAS, missions locales, plans locaux d'insertions, acteurs de l'insertion par l'activité économique, Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne) et faire émerger des réflexions les fiches actions du Plan départemental d'insertion (PDI) 2016-2018.

En parallèle, le Département s'appuie sur l'expérience des usagers et professionnels du secteur pour améliorer et simplifier les parcours administratifs. Cette démarche innovante, dénommée "Design de service", contribuera aussi à enrichir le futur PDI.

UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'HABITAT

2016 est l'année de la construction, dans une démarche partenariale avec les territoires, du Plan départemental de l'habitat. Celui-ci répondra à de multiples enjeux en promouvant les équilibres territoriaux (soutien au renouvellement urbain, au développement et à la diversification de l'offre de logement, à la mixité sociale…) tout en intégrant la transition énergétique (lutte contre la précarité énergétique, soutien à la rénovation thermique, à la construction durable).

Il accompagnera aussi les parcours résidentiels des Essonniens (accès au logement des plus démunis, aide à l'accession à la propriété des locataires du parc social..) tout en renforçant les partenariats avec les acteurs du logement (État, Région, collectivités, bailleurs sociaux).

L'ADOPTION D'UN PLAN RENOUVELÉ AU SERVICE DU LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Mené de façon partenariale et coordonné avec l'État, le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) a été adopté en 2016 pour une durée de 5 ans. Il renforcera, entre autre, l'accompagnement des publics de ce plan, leur prise en compte dans les politiques locales d'habitat et les actions innovantes pour faciliter leur insertion.

© Jean-Claude Pertuzé

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l'insertion et de l'emploi
> Direction de la ville et de l'habitat

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE AUX FAMILLES, À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

LES FAMILLES AU CŒUR DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

La prévention et la protection de l'enfance sont au cœur de l'action départementale associées depuis 2005 à une politique d'aide à la famille et de soutien à la parentalité.

Par son "schéma enfance et famille 2011-2016", le Département mène une politique active en matière de prévention, afin de limiter les actions curatives et la survenance de situations difficiles, de rupture, de crise etc. Cette ambition passe, entre autres, par le soutien à de nombreuses associations œuvrant dans le domaine de l'enfance et des familles (prévention santé, accompagnement et soutien familial). En complément a été construit avec l'État le "schéma d'accompagnement des familles 2016-2019" pour développer les services aux familles (accueil des jeunes enfants, soutien à la parentalité) et réduire les inégalités territoriales.

Par ailleurs, au sein de ses centres de protection maternelle et infantile (PMI), le Conseil départemental poursuit sa politique en faveur d'un suivi médico-social complet. Celui-ci s'étend de la préparation à la naissance, à la sensibilisation des jeunes adolescents aux questions sur la sexualité en passant par le suivi de femmes enceintes, le soutien et les conseils aux mères accouchées, le suivi préventif de la santé des enfants de moins de 6 ans ou encore la planification et l'éducation familial. Il participe aussi au développement et à la diversification des modes d'accueil et de garde de la petite enfance.

© Alexis Hamichard

> 161,18 M€ investis par le Département en faveur de l'enfance et des familles essonniennes en 2015
> 3 382 grossesses suivies dans les centres de PMI du Département en 2015
> 70 % des bébés essonniens de moins de 1 an suivi dans les PMI départementales
> 295 espaces d'accueil du jeune enfant
> 10 190 assistants maternels agréés pour accueillir les petits essonniens

LA PRÉVENTION, PIERRE ANGULAIRE DE LA POLITIQUE SANTÉ DÉPARTEMENTALE

Le Département conduit une démarche volontariste en matière de santé publique et fait de la prévention un enjeu majeur de sa politique pour les Essonniens. La prévention santé couvre un champ d'actions multiples et orientées vers des publics variés (personnes en situation de précarité, malades, jeunes…). Ces actions sont regroupées en trois missions principales (éducation à la santé, information/accompagnement, soutien psychologique/prévention des risques). Ces actions sont notamment conduites par des associations œuvrant dans une palette diversifiée de domaines. Parmi ceux-ci figurent notamment la lutte contre le cancer et le sida, enjeux prioritaires du Département.

DES DISPOSITIFS POUR FACILITER LA VIE DES AINÉS

La politique en faveur des personnes âgées est une des compétences phares du Conseil départemental traduite dans le "Schéma départemental 2011-2016 en faveur des personnes âgées". Celui-ci vise à réduire les obstacles rencontrés trop souvent dans la vie quotidienne de nos aînés, en favorisant le maintien et le soutien à domicile le plus longtemps possible. Ces actions sont menées en partenariat avec les familles, les associations et les professionnels au travers d'aides financières et de dispositifs variés.

> 13 713 personnes âgées bénéficient de l'aide personnalisée à l'autonomie versée par le Département
> 251 M€ consacrés aux personnes handicapées et âgées (budget 2016)

Une application pour “bien vieillir en Essonne”

Pour faciliter l’identification des places en établissement d’accueil pour les personnes âgées, le Département a développé une application spécifique “Bien vieillir en Essonne”(www.bienvieillir.essonne.fr).

Celle-ci permet aux professionnels d’indiquer en temps réel le nombre de places libres, mais aussi les prestations médicales et paramédicales et les tarifs des établissements. Via une recherche multicritères, le grand public peut ainsi accéder aux places disponibles et affiner ses choix d’hébergement.

Un nouveau guide des établissements pour personnes âgées

Le Conseil départemental a publié en 2016 son nouveau guide des établissements pour personnes âgées, recensant toutes les structures d’accueil du territoire et compilant informations et repères (capacité, tarifs, statuts juridiques, procédure d’admission).

> 13 000 places d’accueil pour personnes âgées dont 8 760 en EHPAD en Essonne

Faciliter le maintien à domicile

Évoluer dans un environnement familier est l’une des clefs du bien-être des personnes âgées ou en situation de handicap. Dispositif totalement gratuit et sans installation particulière, le Conseil départemental a mis en œuvre un service de télégestion “Domiphone” qui facilite l’aide à domicile. En complément, le paiement de l’allocation personnalisée et la prestation de compensation du handicap s’effectuera au moyen de chèque emploi service universel dématérialisé facilitant là encore les démarches. Enfin, un service de téléassistance “Essonne téléassistance”, financé par le Conseil départemental, est à disposition des personnes âgées, handicapées ou malades dont l’état le nécessite.

> 8 368 personnes âgées et handicapées bénéficient du service de Téléassistance financé par le Conseil départemental

MUTUALISER POUR ASSURER LA PERFORMANCE DES SERVICES AUX ESSONNIENS

Inaugurée en octobre 2015, la plateforme sociale de Palaiseau regroupe sur un même site le CCAS (intervenant dans l’insertion, le logement des personnes) de la ville et la Maison des solidarités, qui offre des services au travers de son centre de Protection maternelle et infantile, du Centre de planification et d’éducation familiale (CPEF) et des équipes gérant l’Aide personnalisée à l’autonomie (APA). En ce lieu unique, tous les services sociaux locaux et départementaux sont ainsi rassemblés pour offrir un meilleur service aux usagers. L’équipement accueille aussi des associations travaillant dans l’action sociale ou des écrivains publics qui accompagnent les Essonniens en difficulté dans la rédaction de courriers.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l’autonomie
> Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé
> Direction du développement social

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION, AUX COLLÈGES ET À L'ACCÈS AU SAVOIR

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

FAVORISER LA RÉUSSITE ET RENFORCER LA CITOYENNETÉ DES COLLÉGIENS

Compétence départementale phare, la gestion des collèges s'apprécie pour le Département à la fois en matière éducative et immobilière (gestion des bâtiments).

Une refonte de la politique éducative

Pour accroître la lisibilité et la meilleure utilisation des actions qu'il propose, le Conseil départemental a regroupé l'ensemble de ses précédents dispositifs éducatifs en une "Offre de Découverte Éducative" élargie "ODE91", dotée d'un budget correspondant à 23 € par collégien. Celle-ci se présente comme un catalogue en ligne de nombreuses actions proposées en direction des collégiens par les communes, associations essonniennes et tous les partenaires du Département sur le territoire.

> 1,27 M€ est dédié au dispositif ODE91

Une offre éducative facilement accessible

Pour favoriser l'accès à cette nouvelle offre éducative, le Conseil départemental a développé un portail unique sur internet depuis la rentrée scolaire 2016. Cette offre se compose d'accès à des ressources et activités très variées, telles que des ateliers, animations et expositions adaptées aux collégiens (climat, gaspillage alimentaire....), du matériel éducatif (jeu pour comprendre le développement durable ...), des informations sur les accompagnements du Département à des projets (appels à projets club DD, Agenda 21 scolaire...), etc.

Favoriser l'accès aux stages de 3e pour tous les collégiens

Depuis 2 ans, le Conseil départemental a développé et déployé une plateforme internet pour faciliter l'accès, à tous les élèves de 3e, à des offres pour leur stage d'observation obligatoire (www.stages3e.essonne.fr).

Ce site permet aux collégiens de consulter les offres déposées par des employeurs et de les sélectionner par une recherche multicritères. Ils peuvent également trouver des conseils pour réussir leur stage. Enfin, les parents peuvent aussi accéder à des informations sur l'entreprise prête à accueillir leurs enfants.

1 100 stages de 3e proposés sur la plateforme dédiée du Conseil départemental

Déploiement de défibrillateurs dans les 100 collèges de l'Essonne

Pour sauver des vies dès le collège, l'ensemble des 100 collèges publics essonniens va être progressivement équipé de défibrillateurs. Ces appareils, utilisables par tous, augmentent de 10 % la survie en cas d'arrêt cardiaque. En parallèle, le Département poursuit la sensibilisation des élèves de 5e aux gestes de 1ers secours (alerter, masser, défibriller) avec les pompiers de l'Essonne.

8 235 collégiens essonniens formés aux gestes qui sauvent en 2015

AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

L'action départementale en faveur de collèges plus sobres en énergie visent à différents niveaux à :

- l'amélioration des prescriptions énergétiques des programmes de restructuration et extension des bâtiments,
- la mise en œuvre d'équipements producteurs d'énergie renouvelable (installation de panneaux photovoltaïques par exemple),
- la poursuite du renouvellement des chaufferies associé à des travaux sur les canalisations et radiateurs dans une démarche globale d'optimisation des consommations d'énergie.

Vers des bâtiments plus sobres en énergie

Pour les collèges qui bénéficient d'un programme de renouvellement des chaufferies, les contrats d'entretien sont optimisés par l'adhésion des établissements à un groupement de commandes coordonné par le Département, afin d'améliorer la qualité de service, d'optimiser le juste rapport qualité/prix et de gérer au mieux l'inoccupation (gestion horaire des équipements). Cette démarche contribue par ailleurs à lutter contre le gaspillage énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Sensibiliser les usagers des collèges aux gestes durables et à la consommation responsable

Fin 2015, le Conseil départemental a mené auprès des classes de 5e du collège Louis Pasteur de Longjumeau, une action de sensibilisation au développement durable et aux éco-gestes pour économiser l'énergie. Cette action s'est inscrite dans l'expérimentation menée depuis un an dans l'établissement sur les économies d'énergie auprès de la communauté éducative (élèves, professeurs, administration) et du personnel technique et de restauration.

Enfin, l'introduction du bio et le recours aux circuits courts pour approvisionner la restauration des collèges se poursuit via une convention avec le groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
> Direction de l'éducation et des collèges
> Direction de l'environnement
> Mission développement durable et Europe

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ESSONNIENS

PRÉPARER LA TRANSITION ÉNERGIE-CLIMAT DE L'ESSONNE : UN SCHÉMA CADRE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La signature de l'accord de Paris sur le Climat en décembre 2015 (COP21), ne deviendra réalité que si les collectivités locales s'emparent du sujet. Engagé depuis 2002 en faveur du développement durable et du climat, le Conseil départemental a consacré l'année 2016 à la construction d'un schéma cadre pour la transition énergie-climat en Essonne. Celui-ci regroupera des plans thématiques (énergie/patrimoine, éco-mobilité, lutte contre la précarité énergétique, environnement, éco responsabilité en interne et dans les territoires) pour agir à 360° et actionner tous les leviers disponibles pour préparer et réussir cette transition.

ANTICIPER POUR PRÉVENIR LES RISQUES ET LES NUISANCES

Gérer les inondations

En mars 2016, le Conseil départemental participait activement à l'exercice "Sequana 2016" organisé par l'État et simulant une crue majeure de la Seine. Aux côtés d'entreprises et d'institutions franciliennes, il testait ainsi ses modalités de gestion de crise. Cet exercice s'est révélé une pertinente répétition à la mise en situation réelle, quelques mois plus tard, avec les crues majeures de la Seine et de ses affluents qui ont mobilisé les agents départementaux pour assister les Essonniens touchés, mais aussi sécuriser, nettoyer, réparer les bâtiments et infrastructures départementaux impactés (collèges, centres sociaux, axes routiers…). Le Département est par ailleurs engagé dans la prévention de ce risque sur le territoire, via sa politique de l'eau et d'aide aux collectivités mais aussi par sa gestion des zones humides (marais par exemple) qui ont notamment contribué à absorber une partie des crues.

> 7,3 % des Essonniens vivent en zone inondable
> 3 millions d'euros d'aide d'urgence versés par le Conseil départemental pour aider les habitants, les agriculteurs et les communes les plus impactés par les inondations du printemps 2016

Prévenir le bruit : un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Après l'approbation en 2013 du PPBE des routes de plus de 6 millions de véhicules/an, celui des routes de plus de 3 millions a été approuvé fin 2015. Il permettra de protéger divers publics face au bruit de ces axes routiers notamment les riverains de zones prioritaires, de poursuivre les aménagements pour le réduire, d'observer, communiquer et sensibiliser sur cette nuisance mais aussi préserver des zones de ressourcement (espaces naturels départementaux).

L'Essonne, vers un territoire zéro déchet !

L'Essonne est lauréate du programme "Zéro Déchet-Zéro Gaspillage" depuis 2015. Pendant 3 ans, les acteurs essonniens (Département, collectivités, associations…) travailleront en synergie à des actions innovantes pour réduire et mieux valoriser les déchets présents sur notre territoire (prévention des déchets, économie circulaire…). Parmi ces nombreuses actions, la problématique des dépôts sauvages a vite émergé. Pour lutter contre ce fléau qui souille les paysages, l'environnement (eau, sol, biodiversité) et menace la santé, le Département a engagé une vaste campagne de communication envers les ménages et les entreprises et élaboré différents outils : kit de communication pour les partenaires, guide concret à destination des collectivités en matière de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages.

En parallèle, l'opération "Essonne verte, Essonne propre" a mobilisé plusieurs centaines d'Essonniens pour nettoyer la nature des déchets. Le Printemps du ré-emploi, (édition 2016) articulé autour des activités des Recycleries, s'est accompagné de la 1re "Fête de la récup' " à destination du grand public. Enfin, le Département continue de soutenir le déploiement du compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.

> 150 tonnes de déchets collectés en 2015 lors de l'opération "Essonne verte Essonne propre"

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET LA BIODIVERSITÉ EN ESSONNE, EN Y ASSOCIANT LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

Les Essonniens, piliers de la protection du patrimoine naturel

Jardins Naturels Sensibles

Le Département impulse en direction des Essonniens une dynamique de préservation de la Biodiversité. Elle s'appuie à la fois sur les "Rendez-vous nature" organisés par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles dans des sites naturels pour y découvrir la faune et la flore essonniennes, remarquables ou communes, ainsi que sur la démarche des "Jardins Naturels Sensibles" (JNS), toujours appréciée du public avec la labellisation de plus de 100 jardins essonniens.

> 7300 personnes accueillies sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et la réserve géologique départementaux
> 45 000 ha d'espaces naturels sensibles protégés et entretenus par le Département

Au côté de territoires toujours plus engagés pour protéger l'environnement

FLEUR VERTE
2014-2018
Essonne

Le dispositif révisé de labellisation "Fleur verte" permet aux communes de valoriser leur engagement en matière de fleurissement durable (maîtrise des ressources, suppression des phytosanitaires, biodiversité, etc.).

Par ailleurs, en collaboration avec le Département, les collectivités essonniennes poursuivent leur engagement en faveur de la réduction, voire de la suppression totale, des produits phytosanitaires (insecticides, fongicides etc.).

> 21 communes essonniennes labellisées "fleur verte" en 2016

VALORISER LES ACTIONS ÉCO-CITOYENNES DES ESSONNIENS ET L'INNOVATION DURABLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Concours "Action pour la planète ! "

Fin 2015, le Département a lancé son 1er concours éco-citoyen "Action pour la planète" ! pour mettre en lumière et récompenser les initiatives des Essonniens en matière d'amélioration de l'environnement, de consommation responsable et de vivre ensemble.

Parmi les nombreuses candidatures reçues, 12 projets sélectionnés par un jury ont été départagés par un grand vote citoyen sur internet. Le 1er prix, d'une valeur de 1 500 €, a récompensé l'école élémentaire de Baulne pour son action en faveur de la biodiversité. Un court métrage offert par le Conseil départemental, écrit et joué par les élèves, présente le projet. Les 11 autres lauréats ont tous été récompensés (de 100 à 1000 €).

Enfin le "Coup de Cœur" du jury a récompensé une famille de St Cyr-sous-Dourdan pour sa diversité d'éco-gestes au quotidien (https://greenerfamily.fr/).

> 2600 votes d'internautes ont départagé les projets éco-citoyens du concours "Action pour la planète ! "

Le Prix de l'Innovation durable

Depuis 2013, le Prix de l'innovation durable fait émerger et valorise les initiatives innovantes de porteurs de projets essonniens. En partenariat avec des organismes d'aide à la création d'emploi, le Département met à l'honneur les projets d'utilité sociale et/ou environnementale visant la création d'emplois sur son territoire. Transition énergétique, économie circulaire, nouvelles technologies, lien social, 7 projets ont été récompensées en 2015. En 2016, les 11 initiatives retenues bénéficient d'un appui par des professionnels pour faire murir leur projet. En novembre, un jury départagera ces candidats en attribuant le prix de l'innovation durable 2016 d'un montant de 25 000 euros.

SENSIBILISER ET FORMER RÉGULIÈREMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le déploiement des clubs développement durable dans les collèges

Pour accompagner les équipes éducatives des collèges engagées en faveur du développement durable, le Département reconduit pour l'année scolaire 2016/2017 son soutien financier aux "clubs DD" des collèges. Il soutient ainsi enseignants et élèves engagés dans la réalisation de projets variés en matière de biodiversité, d'alimentation responsable, de lutte contre le réchauffement climatique, de recyclage, de solidarité internationale, etc.

> 35 clubs DD financés en 2015/2016, 23 000 €

Le déploiement et l'animation de l'éco-responsabilité interne

Dans le cadre de l'animation interne de l'éco-responsabilité, des formations aux éco-gestes sont organisées au sein de la collectivité, dans des bâtiments "éco-construits", pour faciliter le passage à l'action et diffuser les bonnes pratiques : quiz, visites des sites, techniques d'animation variées mobilisent les agents sur les gestes durables au quotidien. Parallèlement, sont proposées des animations thématiques de sensibilisation dans le cadre des semaines européennes du développement durable, de la réduction des déchets ou encore de la mobilité.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l'environnement
> Mission développement durable et Europe

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LA JEUNESSE

Pour co-construire sa politique jeunesse, 10 rencontres ont été organisées par le Conseil départemental aux quatre coins de l'Essonne pour dialoguer avec les jeunes, échanger sur leurs projets, leur implication citoyenne. Ces rencontres ont été l'occasion d'imaginer les dispositifs qui répondront au mieux à leurs besoins et les aideront à réaliser leurs projets, individuels et collectifs. En parallèle, un questionnaire disponible sur le site internet de la collectivité a aussi permis de recueillir la parole des jeunes.

Pour accompagner les projets des jeunes, de nouveaux outils sont développés avec l'objectif de concilier engagement citoyen et projets. Ainsi, en contrepartie d'un engagement associatif et/ou auprès des collectivités essonniennes, le Département soutiendra les jeunes dans la réalisation de leurs projets sur les thèmes suivants : les études, le permis de conduire, la santé ou le logement.

UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR LE SPORT

Vers une participation à des événements majeurs

L'Essonne, Terre de sport, a affirmé son soutien à la candidature de la France à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques "Paris 2024" et à l'exposition universelle en France en 2025, en mettant en avant ses atouts pour contribuer à ces 2 évènements majeurs.

Le Conseil départemental s'est par ailleurs associé, en la relayant, à une opération de financement participatif pour soutenir les sportifs du territoire, à travers leurs clubs, pour leur qualification et leur participation aux jeux olympiques de Rio.

La construction d'une nouvelle dynamique pour le sport en Essonne

Débattre des enjeux du sport en Essonne, assurer une meilleure adéquation entre les besoins des territoires et les moyens alloués, promouvoir le sport comme un facteur de bien-être et de santé et permettre à chacun d'avoir accès à une pratique sportive adaptée... sont les ambitions du Département, enjeux qu'il a abordés en juin lors des "Conférences du sport". Rassemblant les acteurs publics, de l'économie et de la pratique sportive, ces ateliers participatifs, organisés avec le Comité départemental olympique et sportif, ont contribué à faire émerger des idées et propositions concrètes qui serviront de fondement à la construction de la nouvelle politique sportive départementale.

> 702 associations sportives soutenues pour un total de 175 526 licenciés

Un outil unique au service de la médecine sportive

Fin 2015, le Pôle départemental de Médecine du Sport (PDMS), structure unique en France, a fêté ses 10 ans. Ce pôle moderne, doté d'installations de haute performance, propose aux acteurs et aux encadrants du sport essonnien, un service médical innovant et performant. Parallèlement, son équipe médicale développe des actions de formation et d'animation auprès des acteurs du sport en Essonne (sportifs, étudiants dans les métiers du sport, collégiens...).

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE ENGAGÉ AU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Travaillant à la définition d'une nouvelle politique en faveur des associations, le Département reste très présent à leurs côtés. Partenaire financier, il est aussi actif dans l'accompagnement de leurs projets et propose une riche offre de formation. Celle-ci se renforce encore en 2016, dans la palette de thématiques proposées (des plus générales au plus spécialisées) et dans ses modalités de réalisation. Cette offre s'organise également avec les communes et intercommunalités pour être au plus près des territoires et y offrir un maillage pertinent. Enfin, la mise en réseaux des associations pour faire connaître, essaimer, dupliquer leurs pratiques et projets, se poursuit.

>1866 associations subventionnées en 2015

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de la citoyenneté de la jeunesse et de la vie associative
> Direction des sports

FAIRE DE LA CULTURE UN MARQUEUR DE L'IDENTITÉ ESSONNIENNE

La nouvelle politique culturelle départementale, adoptée en 2016 prend appui sur plusieurs priorités départementales qui, toutes, font écho aux grands enjeux du développement durable. Pour qu'elle soit partagée par le plus grand nombre, cette politique entend conforter l'éducation artistique et culturelle, et faire de la participation de tous à la vie culturelle un enjeu majeur. Pour faire de l'Essonne un territoire où il fait bon vivre, le Département renforce son appui aux collectivités afin de les aider à conserver, embellir et valoriser leur riche patrimoine.

> 5 équipements et patrimoine culturels majeurs essonniens gérés par le Département (Musées Foujita et de la Photographie, domaines de Chamarande et de Méréville, site archéologique d'Étiolles)

CONSERVER LA MÉMOIRE DU DÉPARTEMENT

Par le partage des savoirs relatifs aux patrimoines culturels essonniens et leur accès facilité, le Conseil départemental garantit la pérennité de la mémoire de l'Essonne. Les Archives départementales assurent cette préservation et la transmission d'un patrimoine commun, en le protégeant, en le restaurant, en le numérisant et en améliorant sa mise à disposition du public dans une démarche de développement durable (accroissement constant des ressources disponibles sur Internet).

> 750 m linéaires de documents intégrés aux Archives départementales en 2015
> 13,2 km de documents devenus inutiles recyclés

COOPÉRER AU NIVEAU INTERNATIONAL AUTOUR DE PROJETS CULTURELS, ENVIRONNEMENTAUX ET DE LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Croiser culture et environnement : un nouveau volet du partenariat avec Wuhan en Chine

Engagée dans un partenariat avec la ville chinoise de Wuhan depuis 1980, l'Essonne y tisse des liens en matière culturelle, économique, universitaire. 2015 a vu l'émergence de projets de gestion durable des espaces verts articulés autour d'échanges d'expertises et de pratiques professionnelles entre les 2 collectivités, mais aussi l'immersion pendant 3 mois de 4 lycéens essonniens.

2016 poursuit cette dynamique au travers de la promotion des échanges culturels, la sensibilisation à la protection de l'environnement et le développement d'un plan éducation de soutien à l'enseignement du chinois en Essonne avec les jumelages entre établissements scolaires. Un atelier de création artistique et d'éducation à l'environnement, "Natur" organisé à l'été 2016 à Chamarande, a permis d'associer, sur un projet artistique des architectes wuhanais, 15 jeunes chinois de 8/11 ans et leurs parents et des élèves de CM2 et de 6e du sud Essonne. Cette activité est aussi associée à des ateliers sur la production agricole essonnienne et sa promotion (apiculture, maraîchage, plantes aromatiques…).

Mobiliser les acteurs essonniens autour du défi climatique

Dans la continuité de la COP21 et dans le cadre de sa coopération internationale et de son projet climat, le Conseil départemental soutient la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce phénomène. Grâce à un appel à projet doté de 110 k€, les associations et les institutions locales sont encouragées à venir en aide aux pays figurant sur la liste d'aide au développement de l'OCDE ou dans la zone de solidarité prioritaire. Les thématiques porteront sur l'agriculture durable, l'eau et l'assainissement, les déchets, les énergies renouvelables, la biodiversité, l'aménagement et la construction durables, etc. Tous comporteront un volet sensibilisation du public (notamment les collégiens).

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction des archives départementales et du patrimoine mobilier
> Direction de la culture, du tourisme et de l'action internationale
> Direction de l'environnement

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE AUX MOBILITÉS

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

La mobilité est l'une des préoccupations majeures des Essonniens. C'est donc naturellement que le Département, compétent par ailleurs en matière de gestion et d'entretien des voiries départementales, s'en est emparé.

VERS UN SCHÉMA CADRE DES MOBILITÉS

À travers la réalisation de son futur "Schéma des mobilités", le Conseil départemental vise à construire un cadre articulant ses différentes politiques thématiques, dont plusieurs intègrent les enjeux du développement durable. C'est ainsi le cas du Plan de circulations douces (mise à niveau, résorption des discontinuités et valorisation des mobilités actives : marche, vélo), du futur plan bus, poursuivant l'objectif de redonner sa place au mode bus dans l'offre de mobilité, du plan fret et marchandises intégrant le développement des alternatives à la route : fleuve, train) et du futur plan éco-mobilité (cf. ci-après).
Au-delà, le Département est également impliqué dans la programmation de grands projets d'infrastructures (gare, site propre bus, transport en commun à haut niveau de service : bus, tram, tram-train) et investi en matière de sécurité routière.

> L'Essonne est le 1er département francilien en offre de stationnement pour le co-voiturage

Promouvoir l'éco-mobilité en Essonne à différentes échelles

Constatant que 61 % des déplacements en Essonne se font en voiture et que les transports de personnes représentent 1/3 des émissions de gaz à effet de serre du territoire, le Département s'est engagé dans l'élaboration d'une politique volontariste et pragmatique en matière d'éco-mobilité. En 2016, le Département a approfondi les thématiques du covoiturage (à l'image du financement d'aires dédiées) ou de l'usage du vélo (en interne, mais également pour l'accès aux collèges) et exploré celles de l'électromobilité (véhicules électriques et bornes de recharge), du conseil à la mobilité. Une politique d'éco-mobilité intégrant toutes ces facettes, à la fois en termes de services sur le territoire et d'exemplarité interne, sera proposée début 2017.

> 33 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont dus aux déplacements
> 1,5 % des véhicules immatriculés en Essonne en 2015 étaient électriques

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUNS

Diminuer le recours à la voiture particulière, aider les Essonniens à accéder à des transports collectifs sont des objectifs du Département qu'il traduit concrètement en soutenant et participant à la réalisation de projets de transports en commun structurants tels le Tram train Massy Évry dont les travaux ont commencé, la création de sites propres pour la circulation de bus sur des routes départementales réaménagées (ligne 91.06 sur le plateau de Saclay) ou l'évolution de la ligne 402 en mode TZen, bus à haut niveau de service circulant sur une voie dédiée...

En 2016, le Département a prévu d'investir 23 M€ pour des projets de mobilité durable et innovants.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
> Direction des ressources mutualisées
> Direction des transports et de la mobilité
> Mission développement durable et Europe

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE AUX PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS, AUX GRANDS PROJETS ET À L'EUROPE

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES TERRITOIRES

Le Département contractualise financièrement avec les collectivités pour soutenir leurs projets. En vue de dynamiser l'économie locale, un plan de relance d'un an, assorti d'un fonds spécial de 22 M€, a par ailleurs été débloqué pour les collectivités non concernées par le schéma régional de coopération intercommunale.

> Depuis 2013, 85 contrats de territoire votés
> Mobilisation du plan de relance par 72 % des collectivités éligibles (302 opérations pour 16 M€, en juin 2016)

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESSONNE

La politique de la ruralité

Avec une métropole qui s'étend et l'engouement pour une vie citadine en zone rurale, les espaces ruraux s'adaptent. Ainsi, 2016 a vu la construction d'une politique départementale de la ruralité.

À travers des leviers techniques et financiers, elle facilitera le quotidien des habitants en matière de mobilité, d'habitat, de santé, de culture, de loisirs et dans des moments particuliers de la vie (personnes en situation de handicap, en insertion...), en tenant compte des défis liés à la transition énergétique (énergies renouvelables, circuits courts, écoconstruction, etc).

Vers de futures maisons de l'Essonne

Maintenir les services, dynamiser l'animation territoriale, mutualiser les moyens pour être efficace, articuler les solidarités entre les collectivités, tout en tenant compte des spécificités locales, est l'équation que compte résoudre le Département. L'une des réponses est la création de maisons de l'Essonne, offrant de multiples services. Une première expérimentation est en réflexion dans le sud du département.

Accompagner l'aménagement et le développement du territoire

Le Département soutient aussi les grandes dynamiques territoriales porteuses de projets structurants pour l'Essonne. C'est notamment le cas du Contrat d'Intérêt National (CIN) "Porte sud du Grand Paris", démarche partagée entre l'État, la Région, les Conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, les communautés d'agglomérations de Grand Paris sud et Cœur d'Essonne. En signant ce CIN, les partenaires unissent leurs efforts autour d'un pacte territorial pour accroître l'attractivité de ce territoire de 530 000 habitants. Cette démarche s'appuiera sur la dynamique du projet de Grand stade de Rugby de la FFR, l'aménagement de l'ex-base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge ou le développement du campus Teratec.

DES FONDS EUROPÉENS POUR LES PROJETS DÉPARTEMENTAUX ET ESSONNIENS

Le développement durable fait partie, avec l'égalité des chances et l'égalité femme/homme, des principes de la programmation 2015-2020 de l'Union européenne. L'apport des financements européens est une opportunité pour intégrer le développement durable dans les projets publics.
En 2016, la collectivité a posé les bases d'une politique de recherche de financements européens pour l'Essonne :

- Accompagnement des services départementaux : Fonds Social Européen, Fonds FEDER et autres programmes sectoriels (Europe Créative,...).
- Appui aux acteurs essonniens : FSE, FEDER, FEADER (Terre & Cité, PNR du Gâtinais français), Investissements Territoriaux Intégrés (Cœur d'Essonne), Horizon 2020...

Elle s'appuie sur des partenariats renforcés avec la Région Île-de-France et l'association Île-de-France Europe.

> En 2015, portage par le Conseil départemental de 5 projets FSE, 1 projet LIFE au niveau européen

VERS DES PRATIQUES AGRICOLES PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET PLUS DURABLES

Avec sa politique agricole, le Département encourage les agriculteurs dans leur changement de pratiques. Plusieurs aides sont mises en place :

- Dispositif *INVENT'IF* visant notamment à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et fertilisants.
- Dispositif de mise en culture du blé en système de protection intégrée, qui permet la culture de variétés de blé demandant moins de traitements phytosanitaires.
- Convention avec la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France autour d'actions centrées sur l'agronomie et l'innovation (évaluation des produits de bio contrôles, optimisation des produits azotés pour répondre aux stricts besoins des plantes)

> 392 000 € du Département investis pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement (appels à projets, soutien aux exploitations, au développement d'éco-filières...)
> 38 % des communes essonniennes sont rurales
> 47,4 % de la superficie du département est agricole

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l'animation territoriale et des Maisons de l'Essonne
> Direction des contrats de partenariat et de la ruralité
> Direction des études, de l'observation et de la prospective
> Mission développement durable et Europe

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, À L'EMPLOI, AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

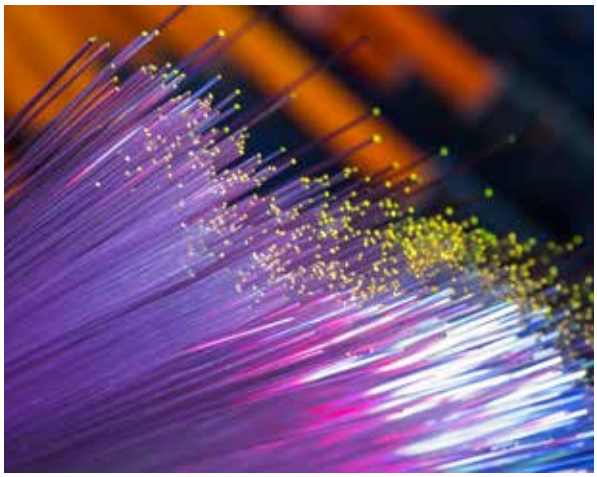

Déployer le très haut débit (THD) sur toute l'Essonne à l'horizon 2020, en complémentarité de la fibre optique apportée par les opérateurs privés, est l'objectif du Département. À ce jour, la couverture internet des derniers territoires inéligibles à l'ADSL a été réalisé et la montée en débit se déploie. À l'horizon 2020, la couverture en THD via la fibre optique est prévue pour tous. Pour mener cette mission, le Département s'appuiera sur un nouvel "outil", le syndicat "Essonne Numérique", qui réunira le Département et 6 EPCI du Sud Essonne.

> Déploiement du THD par le Département couvrira 80 % de l'Essonne (131 communes) et 20 % de la population

SOUTENIR LA SCIENCE, PROMOUVOIR LA CULTURE SCIENTIFIQUE DE L'ESSONNE

Le Conseil départemental organise un appel à projets annuel "Science en Essonne" et établit des conventions avec des associations pour la réalisation d'actions pérennes. Ce dispositif favorise la mise en place d'actions toute l'année sur des territoires où la science est peu présente et vers des publics qui en sont isolés (géographiquement ou socialement), avec une attention particulière pour les publics jeunes et/ou fragiles (handicapés, personnes âgées...).

> 70 à 80 000 personnes sensibilisées à la science en 2015 dont 36 000 pour la "Fête de la science"

VALORISER L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION

En parallèle, la valorisation et le développement du potentiel scientifique présent en Essonne, notamment sur les secteurs prioritaires du Département (optique, technologies de l'information et de la communication (TIC), santé, biotechnologies ou encore éco-technologies) représentent pour le territoire un enjeu économique fort. Le Conseil départemental soutient ainsi plusieurs projets au titre de la structuration de ces filières d'excellence. Par son aide à la mise en œuvre de programmes collaboratifs de recherche et développement, le Département renforce l'innovation, favorise la création de valeur en Essonne et met en avant l'excellence de sa recherche.

> 4 pôles de compétitivité accueillis en Essonne (Systematic Paris-Région, Medicen Paris Region, ASTech Paris Région et Advancity)

SOUTENIR LA CONNAISSANCE SUR LE CLIMAT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Département soutient financièrement la création de l'Institut du Climat et de l'Environnement (ICE). Ce vaste projet vise à rassembler sur un lieu unique du Plateau de Saclay plus de 350 experts du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement pour optimiser l'efficacité des échanges entre équipes et l'utilisation des moyens expérimentaux.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l'Animation territoriale et des Maisons de l'Essonne
> Mission Très Haut Débit

MOBILISER DURABLEMENT LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES DU DÉPARTEMENT AU SERVICE DES ESSONNIENS, DES PROJETS ET DES TERRITOIRES

VICE-PRÉSIDENCE DÉLEGUÉE AUX FINANCES, À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES, À LA SÉCURITÉ

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

MOBILISER DES FINANCEMENTS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS DURABLES

Pour mener à bien la réalisation de ses projets, le Conseil départemental sollicite différentes modalités de financements à l'image de l'investissement socialement responsable (ISR) pour 40 M€ et de la banque européenne d'investissement (BEI) pour 80 M€, qui soutiennent des projets contribuant au développement durable. Les crédits ainsi mobilisés participent, par exemple, à rénover des bâtiments départementaux en améliorant leur performance énergétique (réhabilitation de bâtiments de bureaux, rénovation de collèges et de demi-pensions), à financer le développement des infrastructures de transports en commun (grand pôle intermodal de Juvisy, réaménagement de voiries avec intégration de site propre de transport en commun, de circulations douces, etc.). Par ailleurs, chacun de ces financements fait l'objet d'un reporting annuel précis (financier, management, résultats, réalisation) auprès des investisseurs.

> 1,2 Milliard d'euros : budget départemental 2016

DE GRANDS TÉMOINS POUR ÉCLAIRER ET CONTRIBUER À DESSINER ET ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Christophe Hillairet, Audition en Assemblée départementale du 15 mars 2016 - © DR/CD91

Afin d'éclairer sa réflexion le Conseil départemental a innové dans la conduite de la tenue de son Assemblée départementale en y invitant régulièrement de grands témoins. Experts dans leur domaine, ces derniers partagent avec les élus départementaux les constats, enjeux, préconisations relatifs à leur secteur d'activité. Le Président de la chambre d'agriculture interdépartementale d'Île-de-France, Christophe Hillairet ou le Vice-président aux transports de la Région Île-de-France, Stéphane Beaudet, se sont ainsi succédés à la tribune tout au long du 1er semestre 2016 pour apporter connaissance, éclairage et pistes de réflexions pour la construction des politiques départementales.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l'assemblée et des commissions
> Direction des finances

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE
AU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

UNE GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur de l'énergie (SDE)

Dans le cadre du SDE, de nombreuses actions sont menées pour optimiser l'énergie et réduire les émissions carbonées et les factures. Celles-ci se traduisent notamment par l'installation de matériel économe (éclairage, chaufferie…), l'optimisation de l'achat d'énergie des bâtiments et des collèges mais aussi des contrats d'exploitation et de maintenance, l'évolution des clauses des marchés, l'accompagnement aux changements de pratiques avec les utilisateurs des bâtiments…

> 906 000 m² de patrimoine bâti (bâtiments départementaux et collèges)
> Depuis 2014, 22 chaufferies performantes énergétiquement nouvellement installées ou rénovées dans le patrimoine départemental

De l'électricité verte pour tous les bâtiments départementaux

Depuis le 1er janvier 2016, l'ensemble du parc bâti départemental est alimenté en "électricité verte", c'est-à-dire provenant d'énergie d'origine renouvelable. Cette démarche concerne toutes les puissances électriques souscrites.

Environ 30 % de l'énergie consommée par le Conseil départementale est d'origine renouvelable

Modifier les pratiques : un pack d'actions "Anti gaspi ! "

Dans le cadre du schéma directeur de l'énergie, et pour anticiper la réglementation applicable aux bâtiments tertiaires de plus de 2000 m², en vue d'améliorer leur performance énergétique, le Département expérimente un pack d'actions "Anti gaspi ! ". Il s'agit, sur un bâtiment pilote de mettre en œuvre des actions concrètes et simples, principalement sur l'énergie et l'eau, et de sensibiliser les usagers de ces équipements aux gestes durables.

Gérer durablement les déchets de chantier des voiries départementales

Pour gérer ses déchets de voirie (réutilisation de certains matériaux directement sur les chantiers, diminution de la mise en décharge), le Département s'est fixé des objectifs pragmatiques : recherche de zones de stockage/recyclage de matériaux pour éviter leur évacuation hors Essonne (coûts écologique et économique), mais aussi la création d'outils en faveur du recyclage, l'introduction de critères environnementaux dans les appels d'offre, les caractéristiques géométriques des projets réfléchies sous l'angle du réemploi des matériaux…. Pour faciliter le passage à l'action, l'Essonne partage ses réflexions et actions avec une diversité d'acteurs lors de forums techniques, dans le cadre de la démarche "zéro déchet, zéro gaspillage" qu'il pilote avec ses partenaires… Mais l'atteinte des objectifs reste ardue pour de multiples raisons techniques et financières.

> 1400 km de routes gérées par le Conseil départemental

Une gestion écologique des insectes nuisibles

Le changement climatique favorise le déplacement de certaines espèces et leur colonisation de nouveaux espaces. Parmi celles-ci, certaines présentent un risque sanitaire à l'image de la chenille processionnaire du pin. Pour lutter contre cet insecte, le Conseil départemental déploie des mesures respectueuses de l'environnement sur les sites départementaux (bâtiments, routes). Ces actions passent par des traitements biologiques avec une bactérie spécifique, la pose de pièges, l'installation de nichoirs pour héberger les prédateurs de cette chenille, l'élimination des cocons, voire l'abattage des pins dépérissant remplacés ensuite par des feuillus.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction de l'éducation et des collèges
> Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
> Direction de l'environnement
> Direction des infrastructures et de la voirie

VICE-PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AUX RESSOURCES HUMAINES, À L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES, AU MONDE COMBATTANT ET À LA CITOYENNETÉ

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ABORDÉES

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ ET D'ÉGALITÉ

Un Plan départemental Citoyenneté et Égalité

Le Conseil départemental a souhaité conforter le sentiment d'appartenance à la Nation, l'esprit civique et la lutte contre tous les racismes et toutes les discriminations à travers un "Plan Citoyenneté". Construit en partenariat, ce plan se fonde sur l'affirmation des valeurs républicaines et du "vivre ensemble" ainsi que l'appréhension des devoirs et des droits comme un ensemble cohérent et indissociable. Ce plan entend ensuite lutter contre les discriminations et développer des dispositifs d'éducation, de participation et d'accès au droit pour contribuer au renforcement du pacte républicain et à l'apaisement des tensions.

De nouvelles orientations pour la politique égalité femme/homme

Au terme d'un bilan du plan 2012-2014, la politique d'égalité femme homme (EFH) s'est fixé 4 nouvelles orientations autour de l'exemplarité de la collectivité, le développement du réseau des collectivités EFH, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, la promotion de l'égalité femme/homme sur l'ensemble du territoire.

En interne, un plan d'actions orienté vers la mixité se déploie et succède au précédent plan articulé autour de l'égalité professionnelle.

Rapprocher les communautés

La 3e édition du prix Ilan Halimi du Conseil départemental a récompensé l'associatio Amitié judéo-musulmane de France pour son action en faveur du rapprochement entre les communautés juives et musulmanes.

Par ailleurs, le Président du Conseil départemental a signé en avril 2016, aux côtés des représentants essonniens des principales communautés religieuses, "le Pacte de fraternité" pour marquer la volonté commune de dialogue.

LE DÉPARTEMENT, UN ACTEUR CLÉ DANS LA PROTECTION DES FEMMES FACE AUX VIOLENCES

Parmi les mesures pour lutter contre les violences envers les femmes, le Département a mis en place fin 2015, avec ses partenaires, le dispositif de télé-protection "grave danger" pour prévenir le risque de renouvellement des violences conjugales. Fondé sur un téléphone portable spécial relié à une plateforme téléphonique 7j/7, 24h/24, il déclenche l'intervention immédiate des forces de l'ordre en cas de danger. Le dispositif prévoit aussi l'accompagnement de la bénéficiaire pendant toute la durée de la mesure et une prise en charge par les acteurs locaux (associations, mairies, services sociaux...).

DES MOYENS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

La dématérialisation

Pour faciliter la fluidité de plusieurs dispositifs et procédures, le Conseil départemental accélère la dématérialisation de son fonctionnement et réduit dans le même temps ses consommations de papier. C'est le cas du processus d'inscription des agents aux formations CNFPT ou de la transmission des dossiers des séances publiques aux élus. Les abonnements numériques (journaux par exemple) sont aussi privilégiés.

Le télétravail

Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre dus aux trajets des agents, le télétravail

favorise la conciliation entre temps professionnels et privés et la productivité. Après une 1re phase concluante d'expérimentation en 2014-2015, la démarche se déploie plus largement selon différentes formules dans le cadre d'un projet de service, pour les agents dotés d'outils nomades (ordinateur, tablette), pour le travail saisonnier ou des missions courtes.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Protéger ses agents

Le guide de la protection des agents pour tous les personnels départementaux a été actualisé en 2016. Il présente la procédure à suivre dans différentes situations (injures, menaces répétées, agression, danger grave et imminent) et répertorie de manière exhaustive les dispositifs départementaux permettant d'assurer la protection des agents.

Offrir et faciliter les conditions d'accès au monde du travail aux jeunes

Très investi dans son rôle sociétal en matière de politique de l'emploi, le Conseil départemental accueille des apprentis de tous niveaux et filières leur donnant la possibilité d'entrer dans le monde du travail et de bénéficier d'une expérience professionnelle de qualité. À la nouvelle rentrée scolaire de 2016, ce sont une quarantaine d'apprentis, du CAP au Master 2, qui ont été accueillis. La collectivité affirme ainsi son soutien à l'acquisition de compétences des jeunes tout en valorisant l'expérience de ses agents, maîtres de stage.

Fin 2015, labellisation du Conseil départemental "Entreprise, partenaires de l'apprentissage"

Favoriser l'évolution et la mobilité des agents

Des ateliers de la mobilité ont été créés et proposés aux stagiaires, aux agents des catégories B et C, aux emplois d'insertion. Ces temps de travail individuels et collectifs permettent aux agents de réfléchir et de réussir leur projet de mobilité. Par ailleurs, pour accompagner l'évolution réglementaire de l'entretien professionnel, une campagne d'information pédagogique, interactive et ludique a été menée pour permettre, tant aux évaluateurs qu'aux évalués, d'identifier les enjeux de ce temps d'échange et les écueils à éviter.

> 12 955 jours de formations (2,8 jours/agent) dont 2 000 jours réalisés par des formateurs internes en 2015

Mieux comprendre et intégrer le handicap

Une action théâtrale de sensibilisation au handicap s'est déroulée fin 2015. Au sein de la collectivité, du restaurant administratif et d'une MDS, plus de 100 agents se sont ainsi questionnés sur leurs propres représentations de ces situations. Cadre réglementaire, définition, solutions ont fait l'objet d'échanges permettant de mieux comprendre le handicap au travail.

Plus de 6 % de travailleurs en situation de handicap sont accueillis au sein du Conseil départemental depuis 2015

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES
> Direction des ressources humaines
> Direction de la citoyenneté, de la jeunesse et de la vie associative

Glossaire

APA	Aide Personnalisée à l'Autonomie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCIE	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
CD 91	Conseil départemental de l'Essonne
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COP21	21e Conférence des parties
CPEF	Centre de Planification et d'Éducation Familiale
EFH	Égalité Femme Homme
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER	Fonds Européen de Développement Économique et Régional
FFR	Fédération Française de Rugby
FNAIM	Fédération Nationale de l'Immobilier
FSE	Fonds Social Européen
ISR	Investissement Socialement Responsable
ITI	Investissements Territoriaux Intégrés
JNS	Jardins Naturels Sensibles
MDS	Maison des Solidarités
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODE91	Offre de Découverte Éducative
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PLIE	Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PNR	Parc Naturel Régional
PPBE	Plan de Protection du Bruit dans l'Environnement
RSA	Revenu de Solidarité Active
THD	Très Haut Débit
TZEN	Dénomination du réseau de bus à haut niveau de service en site propre d'Île-de-France géré par le Syndicat des transports d'Île-de-France

Assemblée départementale

TABLEAUX DES INDICATEURS

Le tableau de bord des pages suivantes présente, pour chaque finalité définie par le Ministère, des indicateurs synthétiques relatifs à la fois à l'institution et au territoire.

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Polluants atmosphériques

Évolution des émissions de polluants atmosphériques en Essonne entre 2000 et 2012

40 % pour les NOx(1)

55 % pour les COVNM(2)

40 % et plus pour les particules primaires(3) (PM10 et PM2,5)

(Source : Airparif, rapport 2016)

(1) oxydes d'azote formés essentiellement lors de combustion (principalement combustibles fossiles, incinération), irritant pour l'homme (pour le NO2), participent aux "pluies acides"

(2) composé organique volatil non méthanique issu du secteur résidentiel, tertiaire, trafic routier, industrie (solvant, peinture, encre…). Troubles cardiaques, digestifs, rénaux voire cancers. Perturbateurs de la photosynthèse, nécroses plantes, dégradation matériaux construction.

(3) particules issues principalement de combustions liées aux activités industrielles ou domestiques, et aux transports. Nocives pour l'homme (maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancers), dégradation des bâtiments, impact sur le climat

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Espaces naturels

21 communes labellisées Trophée fleur verte (Source : CD91, 2015)

49 141 hectares d'ENS recensés en Essonne dont **1 558 ha** acquis par les collectivités grâce à l'aide du Conseil départemental de l'Essonne
(Source : CD91, 2015)

7300 participants aux **220 animations Nature** du Département
(Source : CD91, 2015)

Nature en ville

100 jardins labellisés Jardins Naturels Sensibles fin 2015
(Source : CD91, 2016)

Eau

72 % des communes essonniennes sont impliquées dans la réduction des produits phytosanitaires et **25 %** les ont supprimés (Source : CD91, 2016)

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT

Santé

En 2015, **3 382 essonniens** bénéficiaires de consultations dans les PMI du département

8,7 % d'enfant de 4 ans présentant une surcharge pondérale (année scolaire 2012/2013)
(Source : CD91, 2016)

Enfance, éducation

37 000 places d'accueil (assistantes maternelles, établissements d'accueil jeune enfant) des moins de 3 ans (66 % des besoins) en Essonne
(Source : CD91, 2016)

En 2015, **5 400 familles aidées** financièrement au titre de l'aide sociale à l'enfance (Source : CD91, 2016)

ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Énergie

30 % de l'énergie consommée par le CD91 (tout bâtiment) est d'origine renouvelable [4]
(Source : CD91, 2016)

[4] principalement grâce à la souscription d'électricité verte à 100 % sur le parc, et de manière progressive via la production d'électricité issue de panneaux photovoltaïques installés sur des collèges, l'alimentation en plaquettes forestières pour le chauffage de la Maison de l'Environnement à Montauger

5 996 MWh d'électricité consommée par les bâtiments départementaux hors collèges en 2015
(Source : CD91, 2016)

Évolution de la consommation d'électricité (en MWh) du Conseil départemental (hors collèges)
(Source : CD 91, 2016)

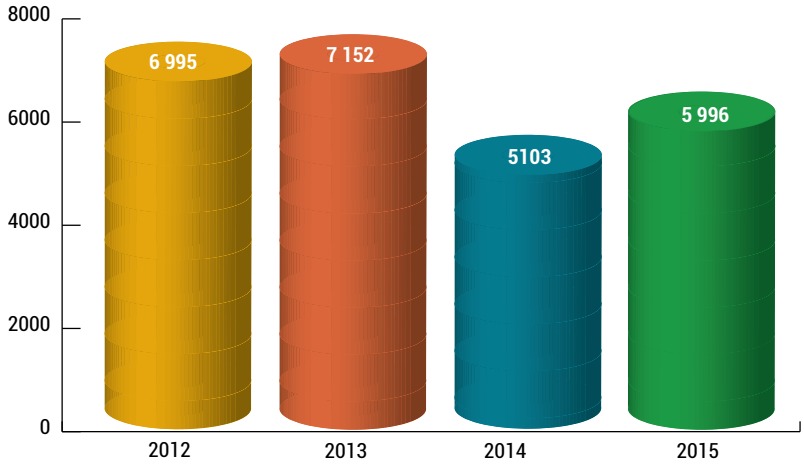

ET LES RESSOURCES NATURELLES

Espaces naturels

1 524 ha d'ENS acquis par le Conseil départemental de l'Essonne
(Source : CD91, 2015)

Eau

Évolution de la consommation en eau (en m³) des bâtiments du patrimoine départemental (hors collège) entre 2012 et 2015
(Source : CD 91, 2016)

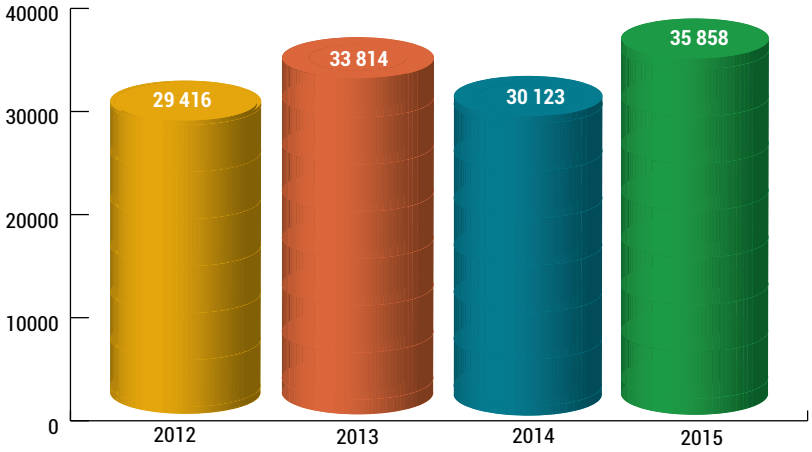

DE TOUS

Formation

12 955 jours de formation des agents départementaux, soit une moyenne de **2,8 jours/agent**
(Source : CD91, 2015)

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, LES SOLIDARITÉS

Pauvreté, insertion

Taux de pauvreté (%) en 2013
(Source : INSEE)

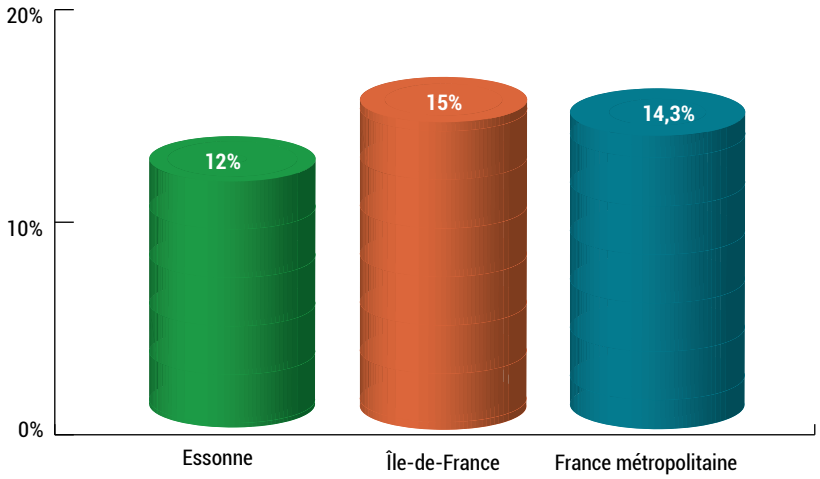

Logement

1 554 ménages aidés pour l'accès au logement, **745** pour le maintien dans le logement et **4 464** pour l'aide à l'énergie via le Fonds de solidarité logement en 2015 pour **3,36 M€**
(Source : CD91, 2015)

PRODUIRE ET CONSOMMER SELON

Déchets

1 910 Tonnes de dépôts sauvages ramassés (routes, forêts, ENS départementaux) par le Conseil départemental 91 pour un coût de **280 000 €** (collecte et traitement)
(Source : CD91, 2015)

En 2014, chaque Essonnien a produit **520 kg de déchets** ménagers et assimilés (56 kg de plus que la moyenne régionale). **47 %** de ces déchets sont traités par des usines d'incinération
(Source : ORDIF)

Agriculture, économie

Évolution de la surface agricole utile et du nombre d'exploitation en agriculture biologique (en ha)
(Source : Groupement des agriculteurs biologiques IDF)

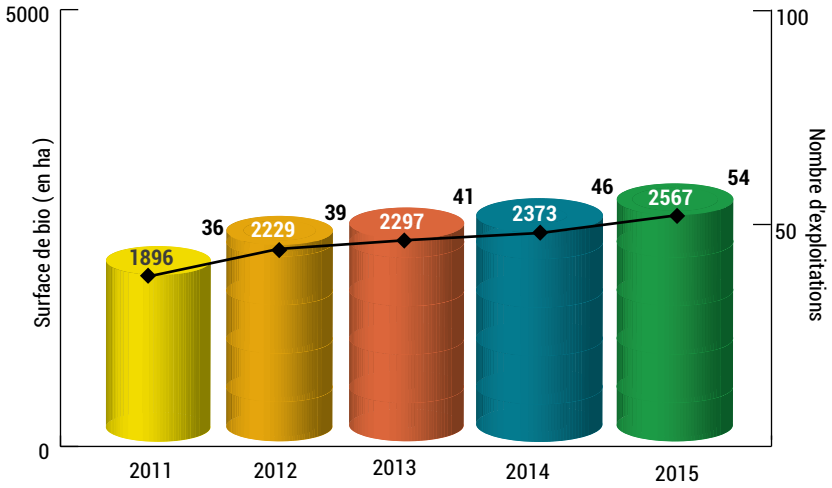

Poids de l'économie sociale dans les emplois salariés du territoire (%) en 2013
(Source : INSEE)

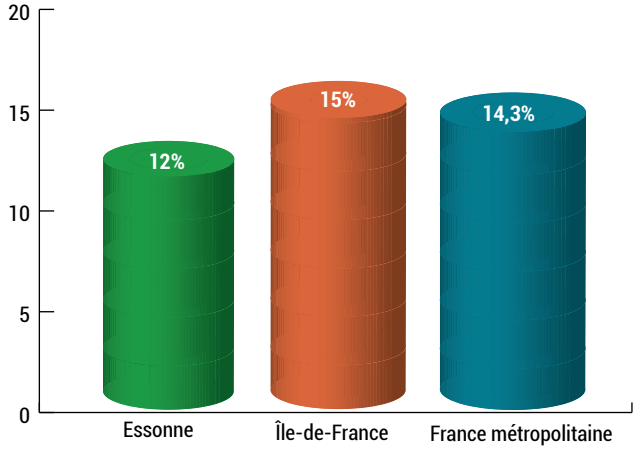

ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Insertion

57 150 heures d'insertion réalisées grâce à la clause sociale des marchés du CD91
(Source : CD91, 2015)

37 % de taux de socio-responsabilité (clause sociale) et **41 %** de taux d'éco-responsabilité (clause environnementale) des marchés du CD91
(Source : CD91, 2015)

54 agents ont bénéficié d'un Contrat Unique d'Insertion dont **81 % de femmes** et **58 % de séniors** de plus de 50 ans. Fin 2015, **80 agents** bénéficiaient d'un Emploi d'Avenir
(Source : CD91, 2015)

Handicap

6,25 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au Conseil départemental de l'Essonne au 1er janvier 2015
(Source : CD91, 2015)

DES MODES RESPONSABLES

Déchets

Gestion des déchets des chantiers de voirie du Conseil départemental de l'Essonne en 2015
(Source : CD91, 2015)

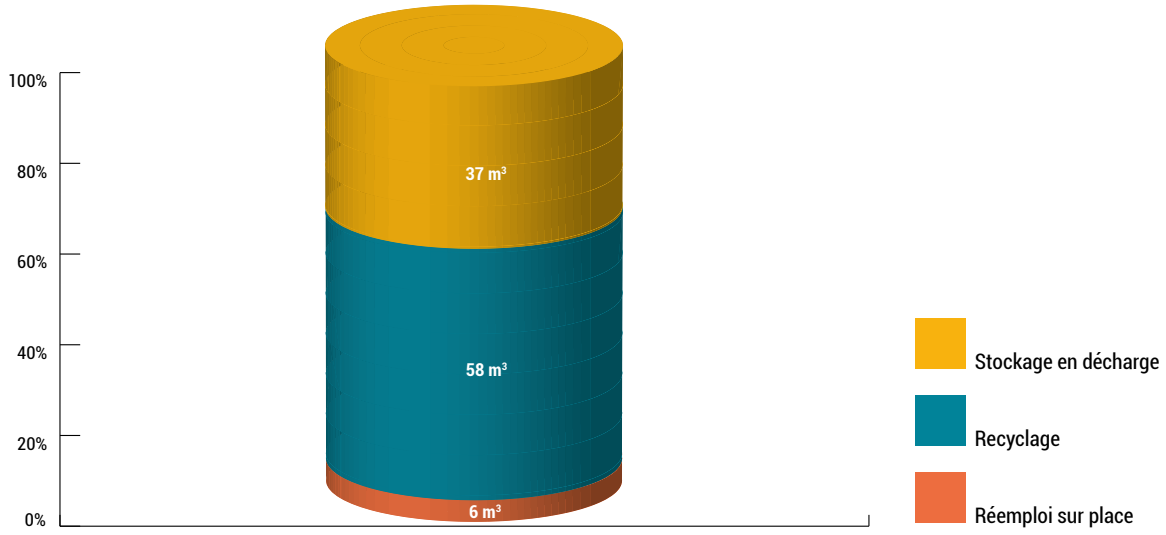

9 collèges accompagnés par le CD91 dans la lutte contre le gaspillage alimentaire
(Source : CD91, 2016)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ESSONNE
Mission développement
durable et Europe
Boulevard de France
91000 Évry
Tél. : 01 60 91 94 41
essonne21@cg91.fr

Mise en page et impression : imprimerie CD 91 - Oct. 2016 IMPRIMÉ VERT Imprimé sur papier recyclé - Crédits photo : Alexis Harnichard /Pixart/CD91/Thinkstock